



## Le suivi des personnes souffrant d'une maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC) en 2005-2006 : portrait de certaines interventions en lien avec le réseau de services intégrés

Lemoine O, Simard B, Couture A, Leroux C, Roy Y, Tousignant P, Provost S.

La région de Montréal bénéficie depuis l'année 2002 d'un réseau de services intégrés destinés aux personnes atteintes d'une MPOC<sup>1</sup>. Ce réseau vise à mettre en lien, via un intervenant « pivot-réseau », les hôpitaux généraux et de longue durée, les CSSS (volet CLSC), les médecins de famille et le Service régional de soins à domicile (SRSAD). D'abord conçu pour les patients de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, ce dernier a obtenu une vocation régionale en 1998. Ainsi, les personnes souffrant d'une MPOC sont référées au réseau de services intégrés. Cette référence se fait généralement après une hospitalisation et de façon conjointe au SRSAD et au CLSC; les cas lourds ou instables sont généralement pris en charge par le SRSAD alors que les cas légers ou stabilisés le sont par le CLSC.

Il y a six intervenants pivot pour ce réseau à Montréal, rattachés aux hôpitaux suivants : Centre hospitalier du Lakeshore, Hôpital de Verdun, Hôpital du Sacré-Cœur, Centre hospitalier universitaire de Montréal, Centre universitaire de santé de McGill et Hôpital Maisonneuve-Rosemont. Il est toutefois prévu que soit nommée dans chaque CSSS une personne répondante pour ce réseau.

Les données présentées dans la première section de ce document proviennent des banques de données jumelables qui ont été mises en place à la Direction de santé publique de Montréal avec l'autorisation de la Commission d'accès à l'information du Québec (CAI). Il s'agit des banques médico-administratives des services médicaux rémunérés à l'acte (RAMQ), des services hospitaliers (Med-Écho), des services des CLSC (I-CLSC) et du registre des décès (ISQ-DECES). Comme ces banques contiennent un identifiant unique encrypté pour chaque utilisateur, il

est possible de suivre les trajectoires des patients de Montréal dans les différents établissements du réseau de la santé.

Nous présentons d'abord dans ce document les services reçus en CLSC en 2005-2006, par les personnes souffrant d'une MPOC. Même si nous ne pouvons identifier, à partir des banques de données, quels sont les services fournis spécifiquement dans le cadre des activités du réseau de services intégrés, nous croyons que cette information présente un certain intérêt. Pour compléter ce portrait, le SRSAD nous a donné accès à ses données administratives, ce qui nous a permis de connaître le nombre de personnes souffrant de MPOC qui ont été en contact avec ce service au cours de l'année. Bien que les données du SRSAD ne puissent être jumelées aux banques de données médico-administratives, elles permettent à tout le moins d'ajouter un volet au portrait des services reçus par les personnes atteintes d'une MPOC en lien avec le réseau des services intégrés. Ces données sont présentées à la deuxième section de ce document.

Il existe aussi à Montréal d'autres services pour les personnes avec une MPOC, tels les programmes de réadaptation respiratoire de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, de l'Institut thoracique de Montréal, du Mont-Sinaï et du CHUM. Ces services spécialisés ne sont toutefois pas considérés dans ce document.

### Contenu

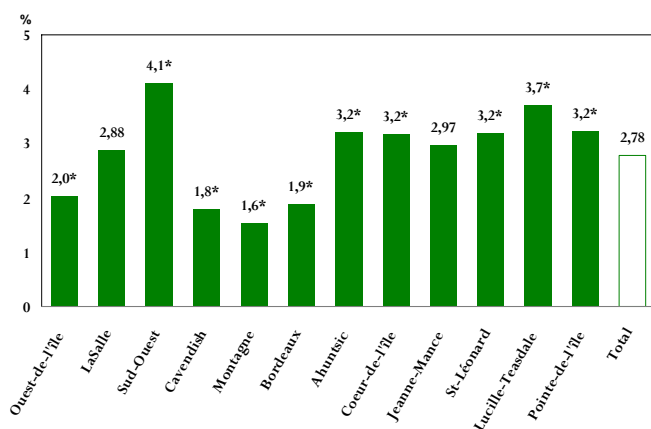
Services en CLSC .....	2
Services du SRSAD .....	5
En résumé.....	6
Annexe.....	7

<sup>1</sup> Voir le document de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal « Vers un réseau de services intégrés destinés aux personnes atteintes de maladies pulmonaires obstructives chroniques (MPOC) » Éléments essentiels à la mise en œuvre, mai 2002, [http://www.cmis.mtl.rtss.qc.ca/pdf/publications/2002\\_m poc.pdf](http://www.cmis.mtl.rtss.qc.ca/pdf/publications/2002_m poc.pdf)

## 1 - PERSONNES SOUFFRANT D'UNE MPOC AYANT REÇU DES SERVICES D'UN CLSC<sup>2</sup> EN 2005-2006

La prévalence de la MPOC chez les Montréalais âgés de 40 ans et plus a été calculée à partir des banques de données jumelables sur l'utilisation des services de santé et de l'estimation pour 2005 de la population montréalaise totale de 40 ans et plus, telle que calculée par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) à partir des données du recensement canadien de 2001. Ainsi, en 2005-2006, 25 325 personnes de 40 ans et plus souffraient d'une MPOC<sup>3</sup> à Montréal pour une prévalence de 2,8 % (voir la figure 1 pour connaître les valeurs par territoire de CSSS).

**Figure 1 : Prévalence de MPOC chez les Montréalais de 40 ans et plus par territoire de CSSS<sup>4</sup> en 2005-2006 (N = 25 325)**



\* : significativement différent de la valeur régionale  
Source : Banques de données jumelables 2005-2006

La proportion de ces personnes qui ont reçu au moins un service d'un CLSC, sans égard au type d'intervention mais autre que les interventions effectuées par les

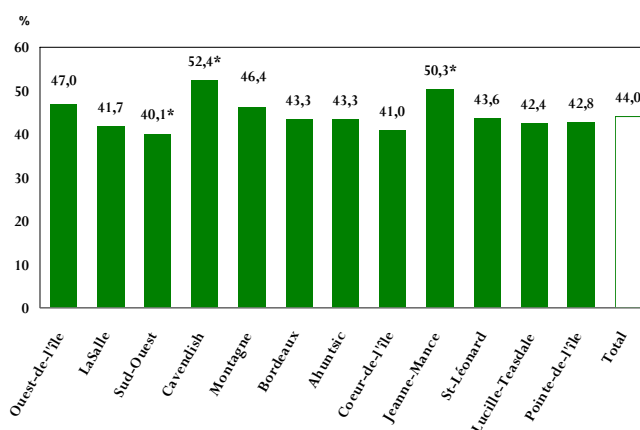
<sup>2</sup> Les interventions rendues par les médecins ne sont pas considérées dans ce document parce que les services rendus par les médecins en CLSC ne sont pas répertoriés de façon exhaustive et uniforme entre les CLSC à Montréal dans la banque I-CLSC. De plus, les données du CLSC Pointe-St-Charles ne sont pas intégrées dans la banque I-CLSC dont nous disposons. Les personnes dont le territoire de CLSC de résidence est Pointe-St-Charles sont donc exclues des calculs relatifs au nombre de patients de ce document. Les valeurs présentées pour le territoire du CSSS Sud-Ouest – Verdun ne concernent donc que les deux autres CLSC de ce territoire, soit le CLSC St-Henri et le CLSC Verdun.

<sup>3</sup> Pour être identifiée comme souffrant d'une MPOC, une personne doit avoir eu au moins une des deux conditions suivantes, au cours de l'année : 1. un diagnostic de MPOC (code CIM-9 491, 492 ou 496) inscrit au fichier des services médicaux (RAMQ); 2. un diagnostic de MPOC parmi les diagnostics, principal ou secondaires, inscrits au fichier des hospitalisations (Med-Écho).

<sup>4</sup> Noter que le nom des CSSS dans les graphiques a été raccourci pour alléger la présentation visuelle.

médecins, est de 44,0 % pour l'ensemble de la région, soit 10 981 personnes. On note toutefois des variations selon le territoire de CSSS allant de 40,1 % pour celui du CSSS Sud-Ouest - Verdun à 52,4 % pour le territoire du CSSS Cavendish (figure 2). Les variations sont encore plus marquées lorsque l'on s'attarde aux données par territoire de CLSC : les proportions varient de 36,3 % pour le territoire du CLSC de Mercier-Est à 58,1 % pour le territoire de CLSC René-Cassin (figure A1 en annexe).

**Figure 2 : Proportion de Montréalais de 40 ans et plus souffrant d'une MPOC qui ont reçu au moins un service d'un CLSC en 2005-2006 par territoire de CSSS<sup>2</sup> (N = 24 972)**



\* : significativement différent de la valeur régionale  
Source : Banques de données jumelables 2005-2006

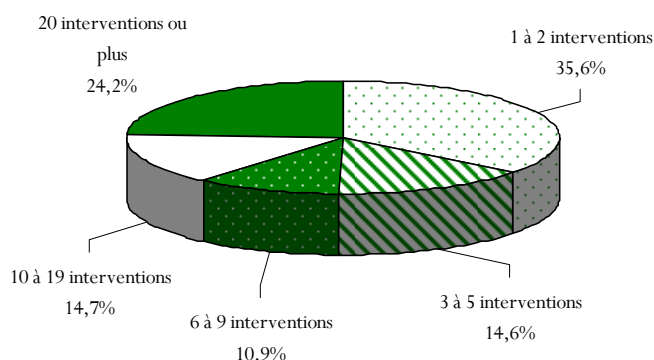
À noter qu'une MPOC est inscrite comme raison, principale ou secondaire, pour au moins une des interventions en CLSC chez seulement 3 228 personnes parmi les 10 981 qui ont eu des contacts avec les CLSC, soit 29,4 %. On pourrait peut-être penser que ces personnes sont celles qui reçoivent leurs soins dans le cadre du réseau de services intégrés pour les personnes souffrant d'une MPOC. Il est toutefois important de noter que ce nombre est conservateur étant donné la variation inter-CLSC importante notée au niveau de l'inscription du diagnostic de la personne qui reçoit un service des CLSC.

Enfin, une analyse des territoires de CLSC montre que 91 % des personnes avec une MPOC ayant reçu des services d'un CLSC ont obtenu tous ces services au CLSC de leur territoire de résidence.

## Description des interventions reçues

Le nombre moyen d'interventions obtenues en CLSC par les Montréalais souffrant d'une MPOC est de 21 par usager. Toutefois, ce nombre varie beaucoup d'un usager à l'autre. En effet, 50,2 % de ces personnes n'ont reçu que cinq interventions ou moins au cours de l'année et 35,6 % n'en ont eu qu'une ou deux (figure 3). À l'opposé, 24,2 % ont reçu 20 interventions ou plus; 11,9 % (soit 1 305 personnes) ont fait l'objet de 50 interventions ou plus du CLSC au cours de 2005-2006. C'est donc dire que ces personnes reçoivent des services du CLSC sur une base hebdomadaire, voire journalière.

**Figure 3 : Proportion de Montréalais de 40 ans et plus souffrant d'une MPOC et ayant reçu au moins un service du CLSC<sup>2</sup>, selon le nombre d'interventions reçues en 2005-2006 (N = 10 981)**

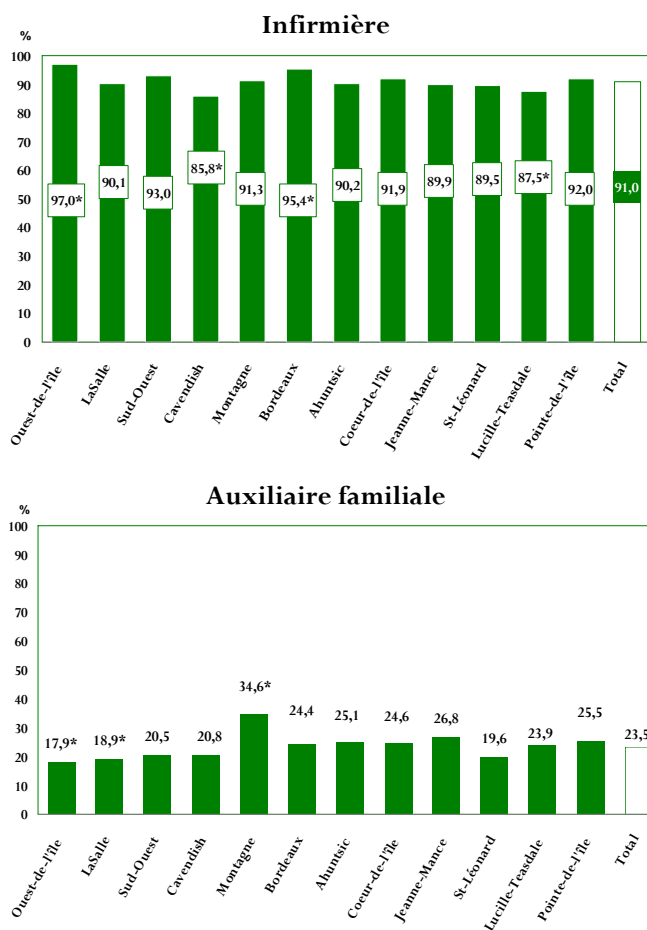


Source : Banques de données jumelables 2005-2006

La presque totalité (91,0 %) des personnes souffrant d'une MPOC ayant reçu des services d'un CLSC ont été en contact avec le personnel infirmier (infirmière ou infirmière bachelière) au moins une fois et 23,5 % ont reçu au moins un service des auxiliaires familiales (figure 4). Pour ces derniers intervenants, les proportions varient du simple au double entre les territoires de CSSS (17,9 % pour le territoire du CSSS de l'Ouest-de-l'Île à 34,6 % pour celui du CSSS de la Montagne). Toutefois, les proportions des contacts avec les infirmières varient moins (de 85,8 % pour le CSSS Cavendish à 97,0 % pour celui de l'Ouest-de-l'Île). Enfin, 37,7 % des personnes avec une MPOC ont reçu au moins un service d'un autre type de professionnel du CLSC (travailleur social ou ergothérapeute par exemple).

Si on s'attarde plus spécifiquement au nombre d'interventions effectuées auprès des personnes souffrant d'une MPOC, par type d'intervenant, la très grande majorité est accomplie par les auxiliaires familiales (46,4 %) et le personnel infirmier (45,5 %). Les interventions effectuées par les autres types d'intervenants ne constituent que 8,2 % de l'ensemble des interventions réalisées auprès de cette clientèle. Voir la figure A2 en annexe pour le détail par territoire de CLSC.

**Figure 4 : Proportion de personnes avec une MPOC et ayant reçu au moins un service d'un CLSC selon le type d'intervenant rencontré au moins une fois au CLSC en 2005-2006 par territoire de CSSS<sup>2</sup> (N = 10 981)**



\* : significativement différent de la valeur régionale  
Source : Banques de données jumelables 2005-2006

Ainsi, même si ce ne sont que 23,5 % des personnes souffrant d'une MPOC qui ont eu des services d'une auxiliaire familiale, les interventions données par cette

catégorie d'intervenants totalisent près de la moitié de l'ensemble des interventions effectuées auprès de cette clientèle. En fait, les personnes avec une MPOC qui recevaient des services des auxiliaires familiales ont eu en moyenne 42 interventions de ces intervenants en 2005-2006 alors que celles en contact avec les infirmières ont reçu en moyenne 11 interventions par personne.

Enfin, la très grande majorité des interventions ont été réalisées au domicile du patient. C'est le fait évidemment de 99,5 % des interventions effectuées par les auxiliaires familiales pour qui se rendre au domicile du patient fait partie du travail. C'est aussi le cas de 84,5 % des interventions réalisées par le personnel infirmier et de 84,6 % de celles réalisées par les autres intervenants. D'ailleurs, 50,0 % des personnes avec MPOC ayant obtenu des services du CLSC ont reçu tous ces services à leur domicile alors que 25,0 % les ont reçus exclusivement au CLSC.

### Proportion des hospitalisations pour MPOC suivies d'un contact avec un CLSC dans les 30 jours

Un des objectifs du réseau de services intégrés pour les personnes atteintes d'une MPOC est de s'assurer qu'en cas d'hospitalisation, une référence systématique au réseau de services intégrés est réalisée pour assurer le continuum de services. Pour estimer cet aspect de continuité des soins spécifique à la MPOC, nous avons calculé quelle était la proportion des hospitalisations pour MPOC, c'est-à-dire ayant une MPOC comme diagnostic principal, pour lesquelles un contact avec un CLSC est observé dans les 30 jours suivant la fin de l'hospitalisation, en excluant toutefois les services donnés par les auxiliaires familiales<sup>5</sup>. Rappelons que les services donnés par les médecins ne sont pas considérés dans ce document. En 2005-2006, 1 674 Montréalais ont été hospitalisés pour une MPOC pour un total de 2 150 hospitalisations. La proportion de ces hospitalisations suivies d'un contact avec un CLSC dans les 30 jours est de 41,3 %<sup>6</sup> (figure 5). C'est donc trois hospitalisations pour MPOC sur cinq qui n'ont pas été suivies d'un contact avec un CLSC dans les 30 jours. Ces calculs ont

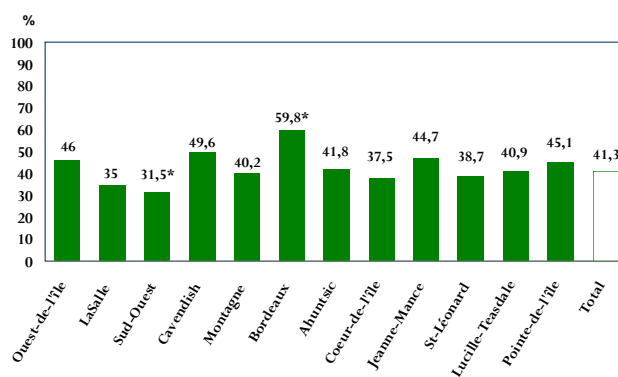
<sup>5</sup> Les services donnés par les auxiliaires familiales sont exclus de ces analyses car ils ne sont pas ciblés par le réseau de services intégrés.

<sup>6</sup> Pour favoriser la possibilité de capter les services reçus dans les 30 jours suivant une hospitalisation, ce pourcentage a été calculé sur les 11 premiers mois de l'année. Il a par la suite été appliqué sur l'année en supposant que les valeurs de suivi du douzième mois sont semblables à celles des autres mois de l'année.

évidemment été effectués en excluant les patients décédés dans les 30 jours suivant la fin de l'hospitalisation.

Si on rapporte cette situation en termes de nombre de personnes plutôt que de nombre d'hospitalisations, 907 personnes (soit 54,2 % de celles ayant été hospitalisées pour leur MPOC) n'ont eu aucun contact avec un CLSC dans les 30 jours suivant la fin de l'ensemble de leurs hospitalisations pour MPOC en 2005-2006. Nous avons tenté de vérifier si le fait de ne pas considérer les interventions faites par les médecins sous-estimait ces valeurs et ce, même si les médecins ne sont pas les premiers intervenants ciblés par le réseau de services intégrés. Nous avons ainsi calculé, pour les CLSC où les médecins semblent coder leurs interventions en totalité, ou du moins en majorité, la différence entre les nombres d'hospitalisations suivies d'un tel contact avec et sans les interventions des médecins. Ces différences varient de 0,5 % à 2,4 % au maximum. On ne peut donc pas lier cette situation au fait de ne pas considérer les interventions des médecins.

**Figure 5 : Proportion des hospitalisations pour MPOC suivies d'un contact avec un CLSC dans les 30 jours en 2005-2006, par territoire de CSSS<sup>2</sup> (N = 2 150 hospitalisations)**



\* : significativement différent de la valeur régionale  
Source : Banques de données jumelables 2005-2006

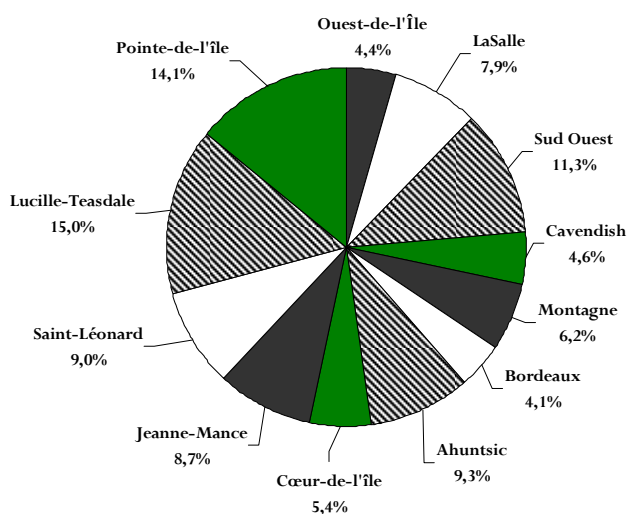
Enfin, 29,7 % des 1 674 personnes hospitalisées pour MPOC, soit 497 personnes, n'ont eu ni suivi médical en cabinet privé ou en clinique externe (soit une consultation chez un omnipraticien<sup>7</sup> ou un spécialiste), ni contact avec un CLSC dans les 30 jours suivant la fin de toutes leurs hospitalisations pour MPOC.

<sup>7</sup> À noter que les visites effectuées auprès d'omnipraticiens pratiquant en CLSC ou en UMF ne sont pas prises en compte dans ces analyses puisque ces médecins ne sont pas habituellement rémunérés à l'acte.

## 2 - PERSONNES SOUFFRANT D'UNE MPOC AYANT REÇU DES SERVICES DU SRSAD EN 2005-2006

En 2005-2006, 2 401 Montréalais ont un diagnostic de MPOC parmi les 4 141<sup>8</sup> qui reçoivent des services du SRSAD; 52,6 % sont des femmes et 47,4 %, des hommes. Plus de 75 % de ces personnes sont âgées de 65 ans et plus. La répartition de ces personnes selon leur territoire de CSSS<sup>9</sup> de résidence est illustrée à la figure 6. Les plus grandes proportions sont issues des territoires des CSSS Lucille-Teasdale, Pointe-de-l'Île et Sud-Ouest-Verdun avec respectivement 15,0 %, 14,1 % et 11,3 %. Il est intéressant de noter que ces territoires de CSSS sont aussi ceux où la prévalence de MPOC est la plus élevée.

**Figure 6 : Répartition par territoire de CSSS des Montréalais souffrant d'une MPOC et ayant reçu des services du SRSAD en 2005-2006 (N = 2 401)**



Source : Données du SRSAD 2005-2006

Le tiers de ces personnes, soit 807 personnes (33,6 %), sont de nouveaux cas admis au cours de l'année; les autres étaient déjà au nombre des personnes desservies par le SRSAD en 2004-2005. Selon le SRSAD, lorsqu'une personne est référée pour la première fois à ce service avec un diagnostic de MPOC, elle est prise en charge dans un délai de trois jours.

<sup>8</sup> À noter que dans cette analyse, seules les personnes pour lesquelles toute l'information analysée était disponible en 2005-2006 ont été conservées, soit 4 141 sur un total de 4 194.

<sup>9</sup> À noter que les données du lieu de résidence des patients sont représentatives de la situation qui prévalait au 31 août 2007, le système de données au SRSAD étant d'abord conçu pour la gestion des soins.

Selon l'information contenue au dossier des 2 401 personnes suivies par le SRSAD avec un diagnostic de MPOC, 875 ont été hospitalisées au moins une fois au cours de l'année 2005-2006. De ce nombre, 736 ont eu leur congé de l'hôpital au cours de la période et sont redevenues des personnes recevant des services du SRSAD. On ne peut toutefois savoir quelle était la cause (diagnostic principal) de ces hospitalisations.

### Établissements ayant référé des cas au SRSAD

La très grande majorité des références au SRSAD proviennent des centres hospitaliers de courte durée; c'est le fait de 95,0 % des cas. Les autres références proviennent des centres hospitaliers de soins de longue durée, des cliniques médicales et de divers autres établissements spécialisés. Pour connaître quels sont les centres hospitaliers qui ont référé les cas de MPOC au SRSAD, voir la figure A3 en annexe. Comme on pouvait s'y attendre, l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, qui possède un centre de pneumologie important, est l'hôpital qui a référé le plus de cas au SRSAD avec 20,2% en 2005-2006.

## EN RÉSUMÉ...

- En 2005-2006, la prévalence de MPOC chez les Montréalais de 40 ans et plus est de 2,8 % à Montréal, ce qui correspond à 25 325 personnes;
- 44,0 % de ces personnes ont reçu au moins un service d'un CLSC, excluant les services médicaux, au cours de l'année.

### **Chez les 10 981 personnes souffrant d'une MPOC qui ont reçu des services des CLSC :**

- la raison (principale ou secondaire) de l'intervention du CLSC n'est la MPOC que pour seulement 29,4 % des cas;
- 35,6 % n'ont eu qu'une ou deux interventions du CLSC; à l'opposé, 1 305 personnes (11,9 %) ont fait l'objet de 50 interventions ou plus;
- 91,0 % ont été en contact au moins une fois avec le personnel infirmier (infirmière et infirmière bachelière), alors que 23,5 % ont reçu au moins une fois des services des auxiliaires familiales;
- les auxiliaires familiales ont toutefois effectué près de la moitié de toutes les interventions auprès des personnes souffrant d'une MPOC;
- le nombre moyen d'interventions effectuées par les infirmières auprès des personnes avec MPOC est de 11 par personne, alors que ce nombre est de 42 pour les auxiliaires familiales;
- 99,5 % des interventions effectuées par les auxiliaires familiales le sont à domicile alors que c'est le cas de 84,5 % des interventions effectuées par les infirmières.

### **Les 1 674 Montréalais souffrant d'une MPOC qui ont été hospitalisés à cause de leur MPOC au cours de l'année :**

- ont vécu 2 150 hospitalisations pour MPOC; 41,3 % seulement de ces hospitalisations ont été suivies d'un contact avec un CLSC dans les 30 jours suivant la fin de l'hospitalisation (cette mesure exclut les services donnés par les médecins et les auxiliaires familiales);
- en termes de nombre de personnes, 907 personnes, soit 54,2 % d'entre elles, n'ont eu aucun contact avec un CLSC dans les 30 jours suivant la fin de toutes leurs hospitalisations pour MPOC;

- 497 personnes, soit 29,7 %, n'ont eu ni suivi médical ni contact avec un CLSC dans les 30 jours suivant l'ensemble de leurs hospitalisations pour MPOC;
- on ne peut toutefois savoir si ces personnes ont reçu des services du SRSAD.

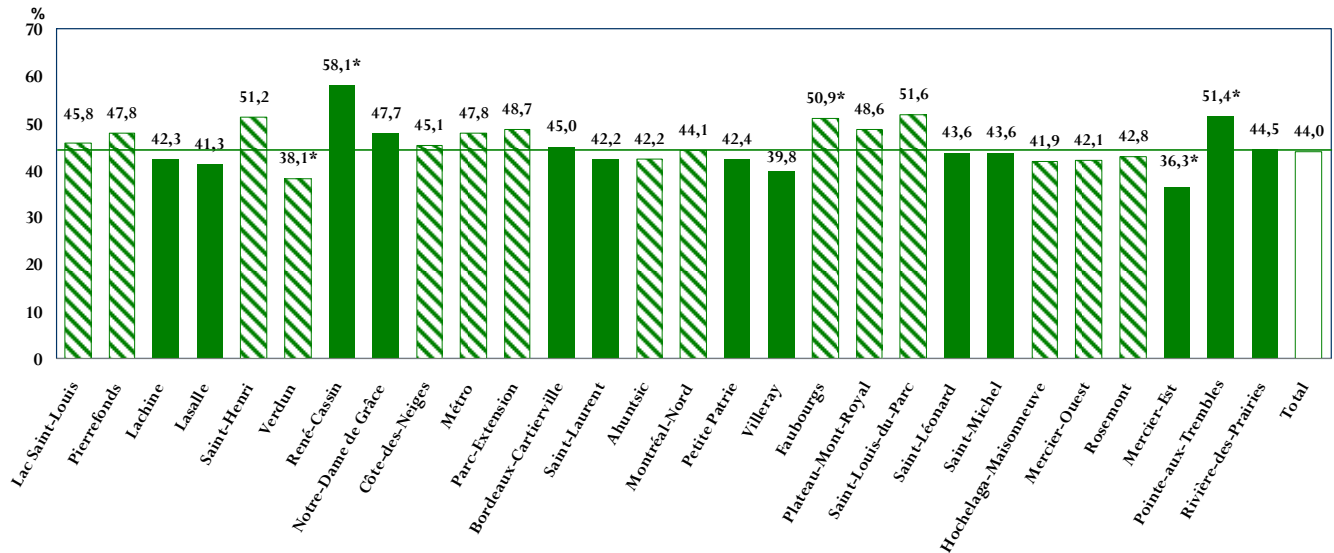
### **Services donnés par le SRSAD :**

- 2 401 personnes souffrant d'une MPOC ont reçu des services du SRSAD en 2005-2006;
- 37,3 % d'entre elles, soit 875 personnes, ont été hospitalisées au cours de l'année 2005-2006 et 736 ont continué à recevoir des services du SRSAD après leur hospitalisation; on ne peut toutefois savoir quelle était la cause de l'hospitalisation;
- les références à ce service proviennent en quasi-totalité (95,0 %) des centres hospitaliers de courte durée de Montréal.

À la lumière des données disponibles présentées dans ce document, on ne peut vraiment apprécier le suivi donné aux personnes atteintes d'une MPOC dans le cadre du réseau de services intégrés pour la MPOC instauré à Montréal depuis 2002. D'abord, les résultats des analyses relatives aux services rendus par les CLSC ne peuvent être assurément liés aux activités du réseau de services intégrés. Par ailleurs, on ne peut vérifier si les personnes n'ayant pas reçu de services des CLSC étaient en contact avec le SRSAD ni savoir quelle est la proportion des personnes avec une MPOC qui reçoit des services des deux types d'établissement. Néanmoins, malgré cette impossibilité de conclure de façon certaine quant à l'adéquation du suivi donné aux personnes atteintes d'une MPOC dans le cadre du réseau de services intégrés, on peut espérer que les services offerts par les CLSC et par le SRSAD couvrent de façon complémentaire les besoins de cette clientèle et rejoignent l'ensemble des personnes souffrant d'une MPOC visées par le réseau de services intégrés.

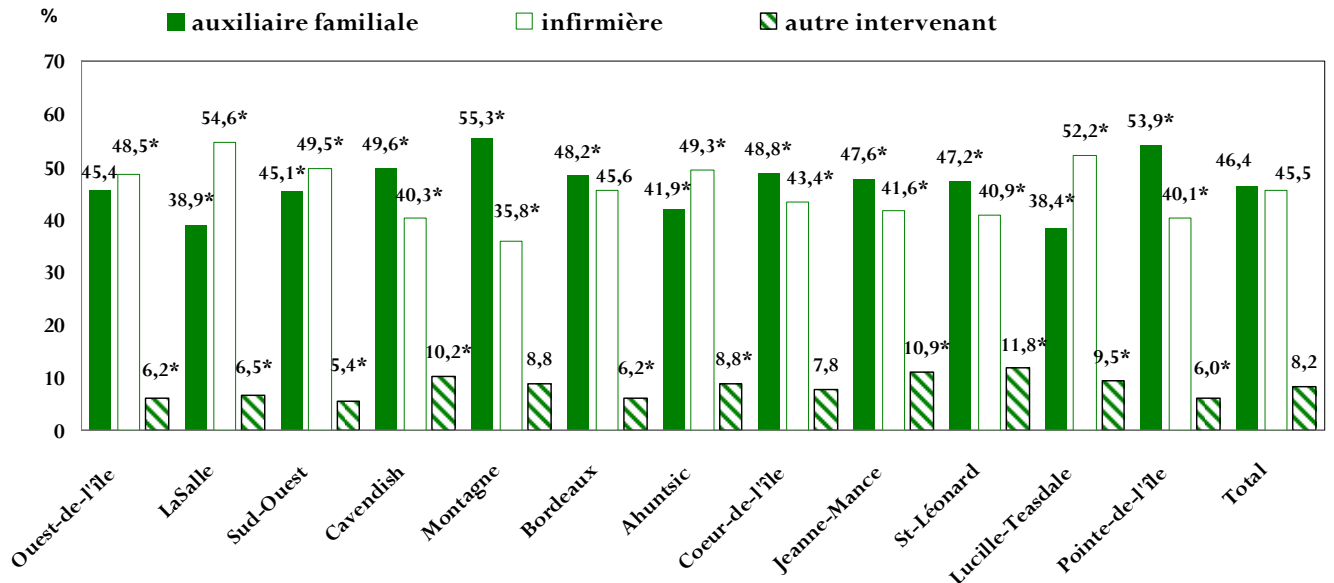
ANNEXE

Figure A1 : Proportion de Montréalais de 40 ans et plus souffrant d'une MPOC et ayant reçu au moins un service d'un CLSC en 2005-2006 par territoire de CLSC (N = 24 972<sup>10</sup>)



\* : significativement différent de la valeur régionale  
 Source : Banques de données jumelables 2005-2006

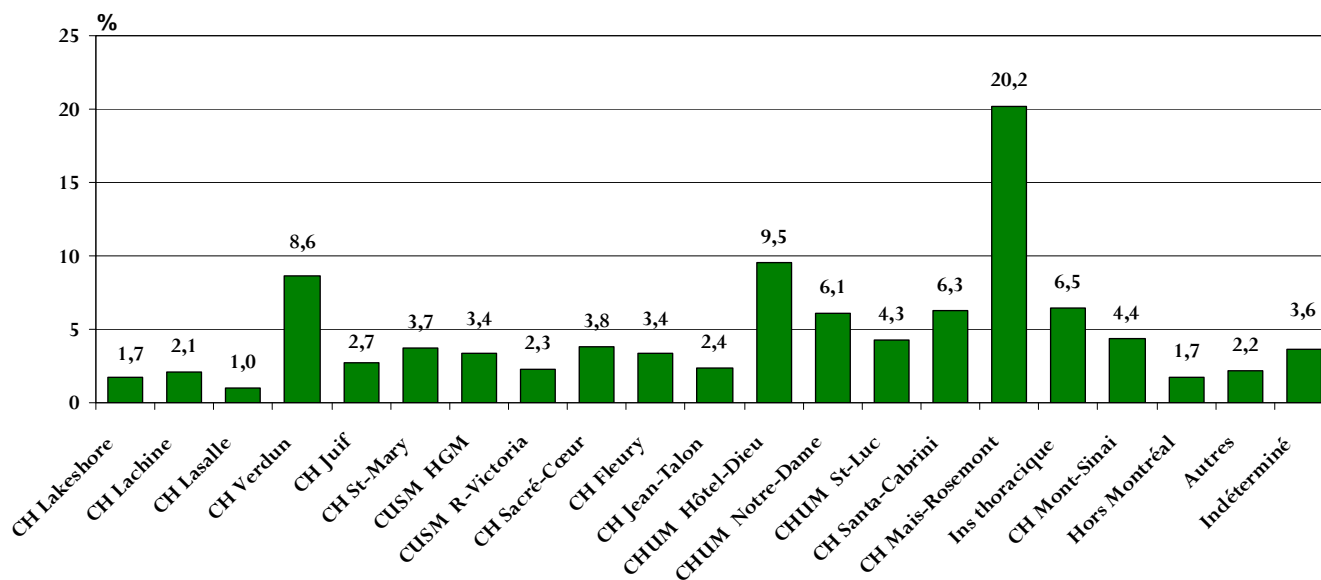
Figure A2 : Proportion des interventions reçues en CLSC par les Montréalais de 40 ans et plus souffrant d'une MPOC et ayant reçu au moins un service d'un CLSC selon la catégorie d'intervenant par territoire de CSSS en 2005-2006 (N = 235 463 interventions<sup>10</sup>)



\* : significativement différent de la valeur régionale  
 Source : Banques de données jumelables 2005-2006

<sup>10</sup> Rappelons que les personnes souffrant d'une MPOC qui demeurent dans le territoire du CLSC Pointe-St-Charles sont exclues des calculs. Les valeurs présentées pour le territoire du CSSS Sud-Ouest – Verdun ne concernent donc que les deux autres CLSC de ce territoire, soit le CLSC St-Henri et le CLSC Verdun.

**Figure A3 : Répartition des Montréalais souffrant d'une MPOC et ayant reçu des services du SRSAD en 2005-2006 selon le centre hospitalier référent (N = 2 348)**



Source : Données du SRSAD 2005-2006

**Le suivi des personnes souffrant d'une maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC) en 2005-2006 : portrait de certaines interventions en lien avec le réseau de services intégrés**

**Auteurs :**

Odette Lemoine, Brigitte Simard, Audrey Couture, Cristine Leroux, Yves Roy, Pierre Tousignant, Sylvie Provost

ESPSS

Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal  
Institut nationale de santé publique du Québec

Ce document est disponible sur les sites Internet de la DSP ([www.santepub-mtl.qc.ca/ESPSS/production.html](http://www.santepub-mtl.qc.ca/ESPSS/production.html)) et de l'INSPQ ([www.inspq.qc.ca/publications/](http://www.inspq.qc.ca/publications/))

*Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : <http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à : [droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca](mailto:droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca).*

*Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.*

Dépôt légal – 1<sup>er</sup> trimestre 2009  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives Canada  
ISBN : 978-2-550-55637-4 (version imprimée)  
ISBN : 978-2-550-55638-1 (PDF)

© Gouvernement du Québec (2009)